

Les Bois, le 9 janvier 2012

Avis officiel No 2/2012
IMPORTANT

**DÉPLOIEMENT DE LA NORME VDSL SUR LE RÉSEAU
TÉLÉPHONIQUE**

Il y a quelques mois, Swisscom, avec la participation de la commune a entamé le déploiement de la norme VDSL sur le réseau téléphonique du territoire de notre commune, afin que nous puissions bénéficier d'un accès à Internet plus rapide et de nouveaux services multimédias comme Swisscom TV.

Les travaux d'extension ont été achevés avec succès au cours des derniers jours, de sorte que notre commune dispose aujourd'hui d'un accès à l'un des réseaux de télécommunication suisses les plus modernes et les plus performants.

En collaboration avec Swisscom, nous vous invitons à venir découvrir les nouveautés que le nouveau réseau nous propose

Le mercredi 18 janvier 2012
à la Halle de gymnastique

Programme:

- 19h30: Ouverture des portes
- 20h00: Accueil (commune)
- 20h05: Présentation du réseau VDSL et des nouveaux services (Swisscom)
- 20h20: Présentation de Swisscom TV (Swisscom)
- 20h45: Apéritif et entretiens de conseil individuels
- 23h30: Fin de la manifestation

Vous pourrez en outre obtenir des informations détaillées au cours de la soirée et, si vous le souhaitez, commander les nouveaux services directement sur place.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir nombreux et vous adressons d'ici là nos meilleures salutations.

Conseil communal et Swisscom (Suisse) SA

PROJET DE FUSION DES COMMUNES DES FRANCHES-MONTAGNES ET ÉQUIPEMENT DE ZONES DE VIABILITÉS

Conformément aux dispositions du règlement d'organisation, une séance d'information sera organisée par le Conseil communal concernant les objets suivants :

1. Projet de fusion des Communes des Franches-Montagnes.
2. Votations communales pour deux crédits d'investissement en vue de l'équipement des zones de viabilités, "Le Plane Percé" et "Derrière la Bâche".

Celle-ci aura lieu le

mercredi 8 février 2012 à 20h00 à la halle de gymnastique.

Les votations communales pour ces deux objets auront lieu le :

25 mars 2012 pour le premier objet et le 11 mars 2012 pour le second.

Conseil communal